

80 ANS DU STATUT DES FONCTIONNAIRES : UN HÉRITAGE À DÉFENDRE, DES DROITS À CONQUÉRIR !

Aujourd'hui, le statut général des fonctionnaires fête ses 80 ans.

Adopté au lendemain de la Libération, il porte une ambition fondamentale : garantir une fonction publique au service de l'intérêt général, indépendante des intérêts particuliers et fondée sur l'égalité de traitement des citoyens.

Ce statut constitue une protection essentielle pour les agents. Il garantit des droits collectifs, encadre les carrières et protège les fonctionnaires contre l'arbitraire.

Pourtant, ces garanties sont régulièrement attaquées au nom de la réduction des dépenses publiques et de la recherche d'économies.

En mars 2024, sur BFMTV, notre actuel premier édile déclarait : « *Le statut de la Fonction publique, naturellement qu'il faudra s'y attaquer.* »

Une déclaration qui illustre une orientation politique dangereuse : faire des droits des agents publics et des garanties statutaires une variable d'ajustement budgétaire.

Pour la CGT NMCA, le statut n'est pas un privilège. Il est une garantie pour les agents comme pour la population. Fragiliser le statut, c'est prendre le risque d'affaiblir l'indépendance des fonctionnaires, de renforcer la précarité et de soumettre davantage les services publics aux logiques de rentabilité et aux intérêts politiques du moment.

À la Ville de Nice, à la Métropole Nice Côte d'Azur et au CCAS, les agents connaissent déjà les conséquences du manque d'effectifs, des difficultés de recrutement, de la dégradation des conditions de travail et de la perte de pouvoir d'achat. Ce dont les services publics ont besoin, ce ne sont pas de nouvelles attaques contre les droits des personnels, mais de moyens humains et financiers à la hauteur des besoins de la population.

La CGT NMCA s'oppose à toute remise en cause du statut. Elle revendique au contraire son renforcement, des recrutements statutaires, la titularisation des contractuels occupant des emplois permanents, des carrières reconnues et des rémunérations permettant de vivre dignement de son travail. Défendre le statut, c'est défendre les agents, l'égalité d'accès aux services publics, la continuité des missions et l'intérêt général.

80 ans de droits et de garanties : faisons vivre cet héritage, renforçons-le et construisons ensemble une Fonction publique toujours plus juste, protectrice et au service de toutes et tous !

Le 5 novembre, mobilisons-nous massivement ! Toutes et tous en grève pour défendre nos droits, nos garanties statutaires et l'avenir du service public !

SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR
33, AVENUE JEAN MÉDECIN 06000 NICE - TEL : 04.97.13.24.11
MAIL : SYNDICAT.CGT@VILLE-NICE.FR SITE INTERNET : CGTNMCA.FR
PAGE FACEBOOK : @CGTNMCA

